



## NOTE D'INFO DE L'ASA

N° 79 – 9 DECEMBRE 2021

### Enfouissement des réseaux aériens

Mesdames, Messieurs les  
Propriétaires,

*Nous approchons de la fin de l'année 2021, qui nous a permis de vivre un peu plus normalement, et au Bureau Syndical d'accomplir de nombreuses tâches. C'est pourquoi, comme chaque année à la même époque, il nous a semblé utile de faire avec vous le point sur les questions importantes pour le Domaine de Grandchamp.*

*Le Syndicat et le personnel de l'ASA de Grandchamp vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.*

*Tous nos meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité à vous-mêmes et vos proches à l'occasion de la Nouvelle Année.*

Le Bureau Syndical de l'ASA

Où en sommes-nous de notre programme d'enfouissement des réseaux aériens (électricité, téléphonie, éclairage public) ? La première phase a bien progressé, et a permis de rattraper le retard pris auparavant du fait de la pandémie de Covid19.

Les tranches **Avenir-Terrasses** et **Cottages-Marronniers** sont achevées. Il reste cependant, pour cette dernière à finaliser les plans de recollement des travaux exécutés.

La tranche **Cèdres-Grotte**, qui inclut une partie de l'allée du Belvédère, dont la réalisation avait été confiée au groupement VIALUM-ALIO TP a été réceptionnée fin novembre 2021.

Les réseaux aériens (électricité, téléphonie, éclairage public) sont maintenant enfouis sur ces voies. Les travaux sont déroulés selon le planning convenu.

En ce qui concerne la quatrième tranche, **Orangerie-Roseraie**, le cabinet ANIXI, maître d'œuvre mandaté par l'ASA du domaine de Grandchamp, a réalisé la plupart des enquêtes auprès des riverains et a rédigé pour l'essentiel le document d'appel d'offres.

Conformément à la procédure des marchés publics, la consultation sera lancée début 2022. Le marché devrait être attribué durant le second trimestre 2022 pour un début des travaux à l'été 2022. La date exacte du début de chantier sera fixée en fonction du changement des canalisations d'eau potable, rendu nécessaire par la vétusté des canalisations actuelles, opération qui pour des raisons techniques doit être faite par Suez antérieurement aux enfouissements des réseaux aériens.



Les engagements pris avec la Municipalité du Pecq seront donc intégralement respectés.

Nous sommes toujours dans l'attente d'un retour de la Municipalité du Pecq en ce qui concerne la nouvelle convention de délégation de maîtrise d'ouvrage sans laquelle l'ASA du Domaine de Grandchamp ne peut intervenir sur le réseau électrique. Le Bureau Syndical vous tiendra informé de toute évolution de ce dossier.

Quand cette convention sera signée, la prochaine tranche dont la réalisation est prévue, concernera les Allées du Golf et du Tapis Vert.

## Réhabilitation du Château de Grandchamp

Vous pouvez trouver des informations mises à jour dès que nous les obtenons sur le site de l'ASA de Grandchamp, dans la section réservée aux Propriétaires, rubrique "Les Travaux", sous-rubrique "Travaux du Château".

*Si vous ne vous souvenez plus de vos codes, vous pouvez utiliser l'option « mot de passe oublié » et demander au secrétariat de l'ASA votre code utilisateur.*

A la suite du référé préventif déposé auprès du Tribunal Judiciaire de Versailles, celui-ci a ordonné une expertise pour constater l'état des lieux susceptibles d'être touchés par les travaux. Les propriétaires concernés ont été avertis par courrier séparé.

S'agissant des voies d'accès au chantier :

a/ L'entrée principale du château, 6 Allée du Belvédère sera interdite à tout véhicule.

b/ Le seul accès au chantier se fera par l'entrée du château située 19bis Allée des Potagers en empruntant :

- L'Allée des potagers pour les véhicules de PTAC < 3,5 T ;
- Les Allées des Chasseurs et du Bois pour les véhicules de PTAC >3,5 T.

## Accès au Domaine

### Télécommandes

Nous vous rappelons que l'ancien système de télécommande des bornes et portails, qui a été installé en 2001, est touché par l'obsolescence et ne peut plus être entretenu. Il a donc été changé.

**Nous vous rappelons que l'obsolescence de l'ancien système nous oblige à l'arrêter pour le 15 janvier 2022**

Pour ceux qui ne l'auraient pas déjà fait, il vous est demandé de prendre rendez-vous avec le secrétariat pour obtenir les nouvelles télécommandes et de souscrire au contrat proposé.

### Contrôle des accès bas du Domaine

A la suite du vote largement favorable de l'assemblée des propriétaires du 13 septembre dernier, il a été décidé de donner suite au projet de contrôle des accès bas du Domaine donnant sur la RD 161 (Place du Commerce, Allée des Potagers, Allée de l'Orangerie).

Une consultation a été lancée pour retenir un prestataire susceptible de fournir les portails voiture et portillons piétons. Un dossier a été déposé auprès d'Enedis, pour la mise en place des amenées et compteurs électriques en vue de l'alimentation des systèmes.

Après analyse des Offres, le bureau syndical a décidé de retenir l'entreprise Clôture du Vexin pour la fourniture et la pose des trois nouveaux portails. Une mise en service est prévue pour le 2<sup>ème</sup> trimestre 2022 sous réserve, de la disponibilité du branchement électrique.

Nous vous ferons parvenir début 2022, une note détaillée vous expliquant les choix techniques qui ont été adoptés afin de limiter les coûts (investissement et exploitation) tout en garantissant au mieux la fiabilité et la sécurité.



## Sortie allée des Marronniers

Lors de l'enquête sur le contrôle des accès du Domaine, il est apparu que de nombreux propriétaires souhaitaient qu'il soit proposé une solution afin de faciliter la sortie des visiteurs par le haut du Domaine.

A cette fin le bureau syndical a équipé le portail voiture de l'allée des Marronniers d'un digicode électrique situé sur le poteau en maçonnerie à la droite du portail en sortant.

Le code de sortie confidentiel peut être communiqué par le secrétariat aux propriétaires qui en feraient la demande.

## Sécurité du Domaine

Une nouvelle société de surveillance, "Deven" a été contractée pour les rondes nocturnes et le remplacement occasionnel du gardien absent. On constate une amélioration notable de la ponctualité des prestations. Des rondes sont également effectuées par les services de la police nationale et municipale.

S'agissant des caméras de vidéo-surveillance, la caméra du portail de l'Allée des Marronniers est maintenant équipée d'une liaison GSM, qui permet une lecture à distance qui facilite son exploitation.

Un dossier administratif a été déposé auprès de la Préfecture des Yvelines afin de prévoir le contrôle par vidéo-surveillance des principaux accès, en particulier Place du Commerce, Allée de l'Avenir et Allée des Potagers.

## Circulation

Le Syndicat dispose maintenant des enregistrements des caméras de type "LAPI" qui permettent de connaître précisément le nombre de passage journaliers (avec heure) au niveau de

la sortie Marronniers et des entrées-sorties Baron Gérard.

Ces éléments doivent d'être complétés par une identification plus précise des flux qui affectent les principaux axes du Domaine. Une opération de comptage et relevé de vitesses sera faite du 8 au 15 décembre 2021 par IRIS, l'entreprise qui avait déjà fait le même type d'opération pour le compte de l'ASA il y a quelques années.

Afin de réduire la vitesse excessive de certains véhicules allée des Cèdres, une mise en place provisoire de chicanes sera faite début 2022, autorisée par un Arrêté Municipal. En fonction du résultat, ce dispositif pourrait devenir définitif.

Le carrefour Marronniers/Terrasses a été équipé d'un miroir neuf, et celui de la Place du commerce a été refixé.

Financés par le promoteur de la réhabilitation du château, quatre miroirs ont été commandés pour être placés aux points critiques du plan de circulation.

## Travaux courants

### Entretien des Voies

Un effondrement de chaussée Impasse du Belvédère et une rectification de caniveau Allée des Potagers ont été réparés.

Lors des opérations d'enfouissement des réseaux sur les allées des Cèdres et de la Grotte, des parties de chaussée très dégradées ont été bituminées et des reprises de fil d'eau effectuées sur certains caniveaux.

### Entretien du réseau d'éclairage public

La société Viola, dans le cadre de son contrat de service, est intervenue en novembre. Douze lampadaires ont été réparés.



### Entretien du réseau d'assainissement

La société SEA, dans le cadre de son contrat de service, est intervenue en décembre, et tous les avaloirs des eaux de pluie ont été nettoyés.

### Entretien du réseau de défense Incendie

La société Suez-Environnement, dans le cadre de son contrat de service, est intervenue en octobre. Les poteaux et bornes incendie ont été contrôlés et sont opérationnels.

**Rappelons également que pour des raisons évidentes de sécurité, les véhicules en stationnement ne doivent pas en gêner l'accès.**

### Petits travaux divers

Des travaux concernant la pose de bornes nécessaires à la sécurité de la circulation des véhicules et des piétons, la consolidation des chapeaux des portails principaux, la réfection du passage au niveau du pont piétonnier du ru, la pose de deux jardinières devant le bureau syndical, viennent d'être effectués.

## Espaces verts

Depuis 2 ans, la société Del Pozo nous permet d'avoir des espaces communs bien entretenus.

Nous avons la chance de vivre dans un environnement agréable et nous vous remercions de profiter des mois d'hiver pour ramasser les feuilles situées sur vos trottoirs et couper les branches qui peuvent occasionner la chute des promeneurs.

A la suite de notre Note d'information relative à l'entretien des trottoirs, caniveaux et haies, de très nombreux propriétaires ont procédé aux travaux nécessaires pour se mettre en conformité avec l'article n° 13 du Règlement de l'ASA de Grandchamp. Pour certains qui avaient apparemment oublié la consigne, des lettres de rappel ont été envoyées.

## Budget 2022

Le projet de budget primitif de l'ASA de Grandchamp pour l'exercice 2022 est achevé. Il a été approuvé par le Syndicat lors de sa réunion du 6 décembre.

Pour l'instant, malgré les pressions enregistrées à la hausse sur de nombreux postes, compte tenu de l'évolution des prix et des besoins, les dépenses de fonctionnement de l'exercice 2021 seront conformes au budget adopté.

La hausse des prix prévisible pour 2022 entraînera une petite hausse de la redevance de fonctionnement pour 2022 de l'ordre de +2%. La redevance d'investissement pour 2022 devrait rester à son niveau actuel.

Le Budget Primitif 2022 et le rapport explicatif du budget seront consultables :

- **sur le site web de l'ASA** dès le 10 décembre <https://www.asagrandchamp.org> : dans la section réservée aux Propriétaires sous l'onglet « documents en consultation » ;
- **au bureau de l'ASA**
  - o du 13 au 21 décembre : le mardi et le mercredi matin (9h-12h) & le mardi et le jeudi après-midi (14h-18h)
  - o du 27 au 30 décembre sur rendez-vous au 06 70 50 91 28

### **Vous pourrez effectuer vos observations pendant la période de consultation :**

- par email à [asa.grandchamp@wanadoo.fr](mailto:asa.grandchamp@wanadoo.fr)
- sur le cahier déposé au bureau de l'ASA

### Paiement des redevances

Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, n'oubliez pas de régler vos redevances en retard.

